

RÈGLES DE CONDUITE



Adopté lors de la rencontre du conseil d'administration du 20 mars 2019

Produit grâce au soutien du Gouvernement du Québec

Québec 

Règles de conduite pour créer un environnement sécuritaire

<p>Aux contacts avec les jeunes à l'extérieur des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éviter tout contact avec un jeune en dehors des activités planifiées (ex. : <i>cinéma, magasinage, entraînement privé, etc.</i>). • S'assurer que personne du groupe n'est laissé seul à la fin d'une activité. • Interdire la consommation d'alcool et de drogues aux jeunes, employés, bénévoles, organisateurs, parents... • Éviter de raccompagner seul un jeune en voiture à la maison.
<p>À la vie privée des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éviter d'être présent lorsque les jeunes se douchent, se changent ou utilisent les toilettes. • Éviter d'utiliser les douches en même temps que les jeunes. • Éviter aux jeunes, d'âges nettement différents, de se doucher ensemble. • Prévoir des salles de bain séparées pour les filles et les garçons ou prévoir une rotation. • Interdire l'usage d'appareils photo dans les vestiaires, dans les douches à moins d'une permission écrite de l'organisation.
<p>Aux touchers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter les touchers aux contacts « non ambigus », (<i>tête, main, épaule</i>). • Éviter de toucher un jeune hors de vue. • Utiliser une salle privée pour s'occuper d'un jeune blessé et s'assurer qu'un autre adulte soit présent en tout temps. • Respecter les souhaits d'un jeune qui n'aime pas être touché. • Interdire tout contact ou acte sexuel entre des jeunes.
<p>Aux lieux surveillés et non surveillés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les endroits interdits aux jeunes et ceux nécessitant une surveillance. • Recommander aux jeunes de toujours être accompagnés d'un pair. • Éviter qu'un jeune se trouve sur les lieux sans surveillance. • S'assurer que les lieux soient bien éclairés, propres et maintenus en bon état et s'assurer d'un niveau de sécurité acceptable.
<p>À la sécurité au jeu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire respecter le code d'éthique de l'organisme. • S'assurer que l'équipement est conforme aux normes de sécurité en vigueur. • Interdire à un jeune de participer si son équipement de protection n'est pas conforme. • Superviser le travail des jeunes au sein de l'équipe. • Interdire les propos racistes et méprisants, le harcèlement et les insultes. • Éviter de punir les jeunes en leur faisant pratiquer une activité physique intense, en les privant d'eau ou de nourriture ou en les isolant des autres.

Dans ses contacts avec les jeunes

- Essayer d'être à la vue d'autres personnes lorsqu'on parle seul à un jeune, lorsqu'on lui témoigne physiquement son encouragement et son affection.
- Écouter ce que les jeunes expriment, comment ils aiment ou n'aiment pas être touchés.
- **Être accompagné d'un autre adulte au moment des sorties avec les jeunes.**
- Rapporter au responsable du dossier tout contact physique auprès d'un jeune.
- Confier l'examen des organes génitaux, si nécessaire, aux professionnels de la santé. En cas d'urgence, s'assurer qu'un autre adulte sera présent lors de l'examen.
- Une simple excuse devrait suffire s'il vous arrivait, par accident, de toucher une partie intime du corps d'un enfant.

Dans les lieux d'hébergement avec service sanitaires

- Ne jamais obliger un jeune à se déshabiller.
- Respecter la pudeur de chaque jeune, notamment dans les douches.
- Assurer en tout temps la surveillance des jeunes.
- **Éviter de se trouver seul pendant la douche, dans le vestiaire ou les lieux d'hébergement.**
- Ne pas utiliser les installations en même temps que les jeunes, les utiliser à tour de rôle.
- **S'assurer de la présence de deux adultes dans les lieux d'hébergement et sanitaires ou, si ce n'est pas possible, donner un accès visuel à ces locaux.**

Dans le transport des jeunes

- S'assurer que le conducteur possède un permis de conduire approprié.
- **Assurer la présence de plusieurs adultes au cours des voyages.**
- Faire autoriser, par écrit, le transport par les parents; le trajet a un départ et une fin. Éviter les détours et les arrêts.
- Faire en sorte que chaque jeune prenne place sur un siège selon les normes de sécurité provinciales du transport.
- Signaler tout événement extraordinaire : en informer les parents, les personnes en autorité et les responsables de l'organisation.

Dans le cas d'un retard

- Vérifier à l'endroit désigné de retour, s'il y a un message et attendre sur place.
- Tenter de joindre les parents, puis attendre sur place jusqu'à leur arrivée.
- S'enquérir auprès de la police si un accident a été signalé.